

Préface

NICOLAS BAVEREZ

Le libéralisme, remède à la crise

Article paru dans *Le Monde*, édition du 15.10.08

Face à la montée du risque systémique et à la menace d'une déflation mondiale, le dérèglement des esprits n'est pas moindre que celui des marchés. Du côté du crédit, quatre semaines après la faillite de Lehman Brothers, le marché interbancaire reste en coma dépassé, ce qui entraîne la rupture du financement des économies développées. Du côté de l'activité se profile en 2009 une récession brutale dans les pays du Nord. Pour la France, économie la moins performante de la zone euro avec l'Italie, cela se traduira par une activité en recul de 0,5 % à 1 %, un taux de chômage autour de 8,5 %, un déficit et une dette publics de l'ordre de 3,5 % et 70 % du PIB.

Depuis les années 1930, les réponses à ce type de situation sont connues grâce aux travaux d'Irving Fischer et John Maynard Keynes. Trois urgences : recapitaliser et restructurer les banques ; soutenir l'activité par les dépenses publiques et la baisse des taux d'intérêt ; privilégier la coopération entre les nations et les continents afin d'éviter les mesures protectionnistes. Une priorité de moyen terme : améliorer la productivité des économies surendettées. Cela n'empêche pas les polémiques de fleurir : revanche de la politique sur les marchés, retour à l'économie fermée et administrée, ruine du capitalisme, faillite du libéralisme, entend-on dans la confusion ambiante.

L'éloge de la sagesse du politique face à la folie des marchés ne tient pas. La responsabilité du pouvoir politique est directement engagée dans la naissance et le développement de la crise. Aux États-Unis en premier lieu, avec le naufrage de l'idéologie néoconservatrice qui laisse les États-Unis en situation de faillite. Mais plus largement dans les démocraties, où les gouvernements ont largement distribué les dividendes fictifs de l'après-guerre froide et de la bulle financière dont le consommateur des pays développés fut le premier profiteur.

Le krach politique n'est pas moindre que celui des marchés ; l'égoïsme et le court-termisme ne sont nullement l'apanage des traders. Il suffit pour le mesurer de constater le vide du pouvoir aux États-Unis à un moment critique. L'autorégulation des marchés est un mythe. Face à leur écroulement, il n'est pas d'alternative à l'intervention massive de l'État. Cela n'implique pas que l'État doit tout faire, à tout prix et dans n'importe quelle condition.

Prenez la nationalisation : face à la crise bancaire, elle est une arme indispensable mais de dernier recours, qui doit être actionnée quand toutes les solutions de marché ont échoué, être limitée dans le temps et conditionnée à des garanties au profit des contribuables (départ des

dirigeants, dilution des actionnaires, intéressement de la puissance publique au redressement via des actions de préférence ou des bons de souscription d'action).

De même, les dérogations à l'État de droit, qu'il s'agisse du droit de la concurrence ou du droit boursier, ne peuvent se multiplier sans base légale, à l'image de l'interdiction des ventes à découvert par l'AMF sur le fondement d'un simple communiqué de presse. En bref, dans ces interventions, l'État ne doit pas viser à se substituer au marché ou à l'État de droit, mais rétablir au plus vite leur fonctionnement normal.

L'opposition des vices du capitalisme financier anglo-saxon aux vertus de l'économie administrée à la française est tout aussi artificielle. Il faut donc faire preuve de discernement. Les États-Unis doivent impérativement lancer un New Deal pour moderniser leurs infrastructures, augmenter les impôts notamment pour les riches, compte tenu d'un taux de prélèvements obligatoires de 34 %.

Tout autre est la situation de la France où les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires atteignent 54 % et 44,4 % du PIB, et où la dette publique deviendrait insoutenable au-delà de 70 % du PIB. Le maintien des structures d'une économie fermée et administrée a exclu notre pays des bénéfices de la croissance intensive ; il le surexpose aujourd'hui au krach ; il lui fera rater la reprise mondiale si la crise devient le prétexte à la remise en cause des réformes.

Le capitalisme en crise va muter et non pas disparaître. Il est un mode de production fondé sur l'esprit d'entreprise et la rémunération en fonction du risque. Dans sa forme mondialisée dont la finance était la pointe avancée, il s'est écarté de ces principes en déconnectant les profits et les rémunérations des performances et des risques réels. Mais le capitalisme a une capacité à se régénérer aussi élevée qu'à générer des bulles. Il survivra en se transformant, avec l'espoir de préserver la dynamique d'intégration et d'innovation de la mondialisation, tout en assurant une régulation plus efficace à travers la coordination des acteurs d'un système multipolaire.

Le libéralisme est une philosophie politique fondée sur le respect des droits de l'individu mais aussi le primat de la décision collective. La déflation déstabilise les classes moyennes qui sont le socle des démocraties en alimentant le nationalisme, le protectionnisme, le populisme. Parce qu'il parie sur la raison des citoyens, parce qu'il repose sur le respect de l'État de droit, parce qu'il fixe un principe de modération et de contrôle des pouvoirs, le libéralisme constitue le meilleur antidote à l'emballement des pulsions collectives et le meilleur guide pour reconstruire le capitalisme du XXI^e siècle.

Le libéralisme n'est donc pas la cause mais la solution à la crise du capitalisme mondialisé.

Avant-propos

SOPHIE ROCHEFORT-GUILLOUET

Le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins
Henry David Thoreau, *De la désobéissance civile*

Le terme de *libéralisme* est riche de sens. Sa polysémie est en effet le fruit d'un double mouvement : politique et économique. Etymologiquement parlant, *liberalis* désigne en latin ce qui a trait à une personne de condition libre et caractérise la liberté. Puis, en prenant un sens abstrait, le terme évoque une occupation digne d'un homme libre et par conséquent tout ce qui sera honnête, noble et généreux. Le mot finit par signifier bienveillant, libéral, mais aussi définit l'abondance et la libéralité. Ainsi les *liberales artes* concernent les arts libéraux, les études ou belles-lettres, toutes activités dignes d'un homme libre, de cet *otium negotiosum* dont Cicéron se fait le chantre. Paradoxe d'une formule qui télescope deux univers : le loisir propre aux études et le futur *négoce*, son contraire aux yeux des Anciens. Monsieur Jourdain évoque encore cet anathème : dès qu'il veut quitter sa condition de bourgeois drapier, il se met à étudier auprès de maîtres divers avec fureur, sinon avec profit, toutes les disciplines négligées durant son enfance.

Il convient de distinguer d'emblée le libéralisme économique du libéralisme politique même si, on le verra, la frontière entre les notions est parfois perméable. Au sens classique, il faut remonter aux conceptions libérales de la société telle que la décrivent Locke, Montesquieu, Constant et Tocqueville qui tira de l'observation de la démocratie américaine des considérations sur la marche irrésistible de l'humanité vers la liberté. Selon cette approche, renouvelée par le libéralisme économique cette fois, les droits imprescriptibles des individus doivent être garantis par l'État sans que celui-ci n'empiète sur la sphère privée et les libertés inaliénables. « Juge, soldat et gendarme », tel est le programme auquel le politique devrait cantonner ses activités... L'idée d'une ingérence dans le domaine des droits hérités de la Révolution, en matière de liberté de la presse (Chateaubriand), politiques (Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819) ou encore d'association, de liberté de pensée peut justifier la rébellion. L'interventionnisme étatique (nationalisations, planifications, régulations sociales) et l'État Providence propres au XX^e siècle seront ensuite regardés avec suspicion car *l'individu* prime sur la collectivité et de ce postulat découle l'idée d'un optimum vers lequel vont tendre presque spontanément la société, les institutions et le marché.

Dans *Le Mondain*, Voltaire – en ambassadeur anticipé du comité Colbert ! – fait en 1736 l'apologie du luxe, vecteur d'enrichissement et partant, comme dans la théorie développée dans ses *Lettres anglaises*, facteur d'émancipation politique.

O le bon temps que ce siècle de fer !
 Le superflu, chose très nécessaire,
 À réuni l'un et l'autre hémisphère.
 Voyez-vous pas ces agiles vaisseaux
 Qui, du Texel, de Londres, de Bordeaux,
 S'en vont chercher, par un heureux échange,
 De nouveaux biens, nés aux sources du Gange,
 Tandis qu'au loin, vainqueurs des musulmans,
 Nos vins de France enivrent les sultans ?

Le commerce qui a rendu riches les Anglais les a aussi rendu libres, délivrés de la tutelle d'un pouvoir royal absolu. En France, la situation est différente, la noblesse d'épée n'a que dédain pour le négoce, la rente terrienne lui suffit encore, quitte à fumer ses terres à l'occasion par une alliance bourgeoise... Les exemples de la banqueroute de Law, le souvenir des échecs d'un capitalisme balbutiant sous la Régence ont accentué la frilosité d'une classe dirigeante qui ne voit pas que le pouvoir dérive et que le Tiers-État va bientôt exiger un poids politique conforme à son importance sociale et économique. Cette myopie séculaire, en dépit des Manufactures royales, de la Compagnie des Indes et des Physiocrates, reste d'autant plus étrange que, selon Max Weber et les futurs travaux de Fernand Braudel sur la *dynamique du capitalisme*, l'Europe a vu naître et se développer un courant mercantile florissant qui, des foires médiévales aux guildes et aux villes hanséatiques, a assuré la prospérité et favorisé la libéralisation politique des États protestants. Non gagé sur la production et les échanges, les ressources n'enrichissent pas un pays et contribue même à son déclin : l'Espagne riche de l'or des Amériques illustre ce propos. Il faut encore noter l'ambiguïté que joue la religion dans le développement du libéralisme économique : Les textes évangéliques jettent le discrédit sur les activités d'argent (« rendre à César ce qui est à César ») même si, de la parabole de la pièce égarée à celle des Talents, les métaphores financières abondent autant que celles qui empruntent à la vie agricole. Il faudra attendre Mandeville et sa *fable des abeilles* (1729), Saint Simon et son *Catéchisme des industriels* (1824) pour songer voir une corrélation entre le développement de la production, la foi positiviste en un progrès issu de la science et une harmonie sociale toujours rêvée. S'il faut s'enrichir, que ce soit *par le travail et par l'épargne* (Guizot). Une telle ambivalence du Moyen Âge à la Révolution industrielle se retrouve sous d'autres latitudes.

Les marchands formaient la dernière classe de la société chinoise, bien souvent plus riches ils étaient cependant moins considérés que les paysans. Les *Hongs*, sous la dynastie mandchoue étaient méprisés des lettrés, fonctionnaires et administrateurs issus des sévères concours impériaux, mandarins pétris de culture confucéenne, faisant des arts libéraux la base de la morale et la justification du pouvoir. En 1792, l'ambassade de Lord Maccartney, ministre plénipotentiaire de sa majesté Georges III, se heurta à un mur d'incompréhension. Venu solliciter de l'Empereur Qianlong l'ouverture de négociations diplomatiques et surtout commerciales, il se vit non protocolairement répondre que l'Empire du Milieu n'avait nul besoin de commerce car le pays possédait en abondance dans ses frontières tous les biens nécessaires. Les cadeaux somptueux, preuve de la richesse et de l'avancée technologique anglaises, furent reçus dans l'indifférence. Qianlong sollicita des Britanniques – par écrit – qu'on cessât de l'importuner avec ces demandes intempestives qui risquaient en outre de donner idée à d'autres *nations barbares* de se rendre en vain à Pékin. Méditant un échec aux lourdes conséquences puisque

les guerres de l'Opium furent la parade trouvée pour vaincre les résistances orientales, Aenas Anderson concluait au terme de cette mission amère pour les susceptibilités occidentales : « Nous sommes venus comme des mendiants, avons séjourné ici comme des prisonniers et sommes repartis comme des voleurs » Une situation encore amplifiée au Japon par le système féodal et l'isolement du pays sous le Shogunat des Tokugawa, avant que la canonnière du commandant Perry et l'ère Meiji ne réhabilitent les échanges commerciaux. De 1635 à 1868 (officiellement du moins en dépit d'assouplissements à l'Édit impérial), seuls pouvaient aborder l'archipel, pour commercer, quelques Hollandais, confinés sur l'île artificielle de Dejima dans la Baie de Nagasaki. Ils avaient ordre absolu de demeurer sur cette enclave, tant le pouvoir central se méfiait des idées et des échanges avec l'Occident. Le leitmotiv libéral « laisser faire, laisser passer » ne trouvera son chemin en Asie que bien plus tard comme ne témoigne la combativité japonaise d'après guerre et le développement de la Chine, véritable ruche, depuis que le colosse s'est enfin éveillé. L'Inde, par le système des castes (*varna*) donne aux marchands, les *vaishya*, un statut plus enviable et valorise la production de biens.

Avec *Oblomov*, roman publié en 1858, Gontcharov nous offre un saisissant raccourci social : Oblomov le nonchalant et Stolz l'actif. Les gènes de l'indolence contre ceux de l'hyperactivité (liée à l'ascendance allemande, alibi et raison sans cesse invoquée ?) face à l'absentéisme du propriétaire russe, honni de sa classe comme des futurs révolutionnaires. Andréi Stolz est-il en France ? Il ira illico visiter « un chantier, une ferme modèle, rencontrer des hommes exceptionnels », Ilia Oblomov pour sa part ne sait mettre ses bas sans l'aide de son domestique Zakhar, refuse l'expérience du voyage à l'étranger, accumule atermoiements et excuses pour ne pas faire fructifier son domaine et éviter tout engagement sentimental, laisse autrui dévorer son capital et finit par rester couché... au point que *l'oblomovchina*, mélange d'indolence et de désintérêt est devenue proverbiale en Russie ! Si les affaires lui font horreur, on imagine que la politique l'intéresse encore moins. La famille du héros éponyme est d'ailleurs léthargique depuis des générations : « En général, les Oblomov restaient sourds à ces axiomes de l'économie générale, en vertu desquels est prônée la circulation rapide et vivante des capitaux, le renforcement de la production et l'échange des produits, dans la simplicité de leur âme, ils n'admettaient qu'une seule utilisation des capitaux : celle qui consistait à les garder dans leurs coffres. » Le domaine familial rural ressemble d'ailleurs à une utopie champêtre à la Thomas More dont les échanges monétaires seraient bannis, un pays de Cocagne où manger et dormir semble un but en soi. Le sort de la Russie ne les intéresse pas davantage que le cours des actions. L'agitation est stérile, peut-être même dangereuse. Pas d'*entrepreneur* donc chez les Oblomov ainsi que le dira le Bartleby de Melville, copiste atypique de Wall Street, « *I would prefer not to...* ».

Le présent ouvrage cherche à proposer aux élèves préparant le concours commun aux Instituts d'Études Politiques des analyses et des fiches leur permettant d'affiner leurs connaissances, sur de nombreux aspects du thème de l'année : des théoriciens classiques aux doctrines modernes, des philosophes aux économistes, des exemples de l'Histoire et de la sociologie à ceux de l'actualité.

La « méthode sans discours »

ÉRIC COBAST

I. Rappel des principes et des règles

A. Une épreuve sélective

La réalité de la « culture générale », c'est avant toute chose une épreuve de concours aux contours précis et qui tranche par conséquent sur la pratique « ludique » ou « mondaine » de ce qu'il faudrait plutôt nommer à l'usage de ces jeux de société des « connaissances générales ».

Le plus souvent, cette « composition de culture générale » est affectée d'un lourd coefficient qui rend évidemment l'épreuve redoutable. Il est pourtant aisé de s'y préparer avec efficacité. Il faut tout d'abord très exactement cerner le cadre de l'exercice et pour cela revenir aux textes précis qui réglementent le concours présenté. Pour ce qui concerne précisément l'Hexaconcours, l'épreuve dite de « Culture Gé » se dérobe sous l'intitulé : « Questions contemporaines ». L'exercice demeure une dissertation destinée à cerner chez le candidat sa *capacité à analyser et à argumenter sur de grands thèmes et débats inscrits dans l'actualité des années récentes*. Le candidat aura recours à ce que le texte qui définit l'épreuve nomme *une palette de savoirs variés : économie, géographie, philosophie, actualité des sciences et des techniques*.

Cette définition de l'épreuve est assez large pour permettre toutes les formes d'argumentation et toutes les formulations de sujet. On distingue en effet :

- Le sujet simplement posé sous la forme d'une question.
- Le sujet « inerte », c'est-à-dire un seul mot ou un groupe de mots sans qu'un véritable problème soit pointé.
- Une citation à commenter.

Évidemment chacun de ces trois types de sujet appelle un traitement particulier ou du moins exige de considérer une approche spécifique pour débiter et engager la dissertation, même si dans tous les cas il s'agit toujours d'en venir à l'identification d'un problème. Mais si les énoncés varient, comme on peut le concevoir, en revanche chaque épreuve réclame du candidat une attention soucieuse du détail de la formulation.

Chaque mot compte et demande une analyse serrée, une définition très précise, parfois même une approche assez conceptuelle et cela d'autant plus que certains sujets appellent des références prélevées sur la philosophie et la sociologie politiques.

Ces sujets sélectionnent donc d'abord sur une finesse de lecture et une connaissance très rigoureuse de la langue.

Comment traiter « Le droit a-t-il réponse à tout ? » sans entendre, en même temps, le sens propre et un sens plus « figuré » aux connotations nettement péjoratives ? Détenir la réponse à toutes les questions et répondre de façon docte et péremptoire à n'importe quelle question portant sur n'importe quel sujet ?

Et du « pouvoir de la rue » qu'en dire, si l'on ne cerne pas ce que représente « la rue » dans laquelle « on descend » et qui par métonymie désigne aussi une certaine idée du Peuple héritée de l'histoire insurrectionnelle de Paris ?

Enfin, n'avoir de la notion de laïcité qu'une vague idée, oublieuse de l'étymologie « laos », abrège prématurément une participation sérieuse au concours.

De fait ce que réclame avant toute chose la dissertation de « culture générale », c'est sans doute comme toutes les autres épreuves de dissertation une pratique maîtrisée de la lecture : la lecture du texte du sujet bien sûr, mais aussi celle de tous les signes émis par l'histoire et les faits de société. Cela suppose donc l'expérience du doute : les signes ne disent pas toujours seulement ce qu'ils semblent dire. Savoir lire ce qui est manifeste ne relève que de l'exercice du déchiffrement, savoir lire ce qui aurait pu être écrit et demeure implicite demande une habitude, une formation.

Mais l'épreuve n'est pas de simple lecture, elle évalue aussi un art d'écrire, de « composer », c'est-à-dire d'organiser une réflexion à travers une langue qui n'est pas exactement semblable à la langue orale. **Le maniement de la syntaxe et l'articulation des idées dans un plan imposent une double contrainte dont on ne vient à bout sans une pratique régulière et ancienne. C'est par là assurément qu'opère une sélection qui ne dit pas son nom.** La culture générale des concours impose une sélection par la compétence linguistique et on se trompe souvent en croyant que ce sont les « connaissances » qui font la différence.

Elles sont nécessaires mais facilement accessibles et finalement assez limitées : Tout dépend de l'usage qui en est fait.

B. Dissertation, mode d'emploi

Première étape : les présupposés de l'énoncé et la construction du plan

C'est au fond l'essentiel de l'effort et manquer cette première étape est totalement discriminant.

Il faut ici, plus qu'ailleurs, procéder avec méthode : consacrer une heure à relever les « idées comme elles viennent », « jeter ses idées sur le papier » comme on l'entend souvent, c'est perdre son temps. Construire un plan cohérent à partir d'associations plus ou moins libres d'idées qui auraient un rapport plus ou moins vague avec le sujet relève en effet de l'exploit.

Il s'agit d'abord de définir au plus près les termes – tous les termes – de l'énoncé, puis de dégager à partir de cet effort de définition un problème, une question, une difficulté que cette lecture attentive a su révéler. Il n'est pas un dialogue de Platon qui ne débute ainsi par ce souci de cerner au mieux ce dont on va parler. C'est le simple bon sens : il importe pour s'entendre de commencer par s'accorder sur le sens des mots, pour découvrir ensuite rapidement que cet accord est en lui-même véritablement problématique.

À partir de cette analyse préalable des présupposés du sujet, ce que l'on pourrait appeler « ses enjeux », il est possible de bâtir un plan que les concours administratifs attendent en deux parties et qui s'articule toujours selon le même schéma :

- Une première partie dans laquelle on trouve d'abord un « état des lieux », un descriptif historique ou sociologique qui situe le sujet et en souligne de fait l'opportunité. Au fond, il s'agit de valider l'énoncé. Il est nécessaire ensuite, dans un second temps, de faire saillir à partir de cette approche descriptive un problème, une contradiction, un état de crise, un dysfonctionnement ou une ambiguïté. Ce sera ce que certains nomment avec emphase « la problématique », formulée ainsi en fin de première partie.
- La seconde partie vise d'une part à analyser les causes de ce problème et d'autre part à en évaluer les effets, voire, si elles sont envisageables, les conséquences. Ou bien encore commencer par ces conséquences et suggérer sinon des remèdes du moins des corrections possibles. Ou enfin réduire la contradiction, montrer que sous certaines dispositions elle disparaît et permet de se projeter dans une évolution prévisible.

En tout état de cause, la qualité de la « problématique » reste modeste. Il ne s'agit pas d'une dissertation de philosophie et la « teneur conceptuelle » est faible. Néanmoins cet aspect de la dissertation ne doit pas être négligé sous peine de verser dans la description inerte d'une évolution ou d'un état de fait ou pis dans le catalogue des maux et des médications, ce qui ne présente guère d'intérêt pour la réflexion.

UNE COPIE

Sujet : La guerre est-elle « différente » ?

INTRODUCTION

Tenue en échec par les Talibans, l'Union soviétique n'eût rien à envier aux États-Unis défaits au Vietnam, au Cambodge, incertains en Afghanistan ou même franchement déroutés en Somalie. Les plus grandes armées du monde contemporain ne sont pas préparées à ces menaces « asymétriques », leurs réactions sont inappropriées comme le fut par exemple la seconde guerre du Golfe, pauvre tentative pour ramener l'inconnu à du connu, l'impensable à du conventionnel.

La guerre aurait-elle donc changé de nature ?

A-t-elle subi une « transformation », comme l'affirme l'historien militaire Martin van Creveld ? Pour le célèbre « polémologue » israélien en effet, les théories de Clausewitz sont obsolètes, il faut faire désormais face à une autre conception de la guerre qui n'est donc plus *la continuation de la politique par d'autres moyens*. Creveld constate ainsi que la plupart des guerres qui se sont déroulées depuis 1945 furent des conflits de faible intensité – *low-intensity conflicts* (LIC) – que de puissants états ont fini par perdre, faute d'une armée adaptée à ce type d'affrontements. Il y aurait urgence à repenser entraînement et armement des grandes puissances militaires d'aujourd'hui.

De fait, si l'on évoque encore la notion de guerre « conventionnelle », c'est bien qu'il y a des conventions et qu'elles se perdent. Dans le même temps, les conceptions stratégiques changent et avec elles la représentation du combat : de l'épouvantable boucherie du Débarquement de Normandie à l'option OK, *zero killed*, l'évolution est indéniable. En un mot, la guerre ne disparaît pas, en dépit d'un pacifisme « officiel » et d'une condamnation générale, elle est, plus ou moins

bien, maintenue à distance des espaces de prospérité économique aux régulations fixées à l'échelle du Monde, elle change avec les sociétés, éternelle fissure archaïque sur la façade de l'édifice de la modernité.

Est-ce à dire qu'en faire, comme naguère, le moteur de l'Histoire ne suffit plus et qu'il faut désormais l'inscrire au plus intime de la nature humaine ?

L'identifier comme une réalité anthropologique, c'est au fond donner raison à Hobbes qui voyait en elle la caractéristique de l'État de Nature : livrés à eux-mêmes, les hommes s'engagent dans une sanglante et infinie « guerre de chacun contre tous ». Certes le mot n'est employé que de façon approximative, par métaphore en quelque sorte, mais l'idée demeure, celle d'une spontanéité belliqueuse, d'une violence particulière tournée contre cet Autre particulier, le « trop semblable » avec lequel chacun de nous entre en concurrence.

PREMIÈRE PARTIE

Première sous-partie

Tout n'est pas guerre et ce dernier terme fait trop fréquemment l'objet d'abus de langage.

Le dictionnaire d'Émile Littré identifie clairement la guerre comme *La voie des armes employée de peuple à peuple, de Prince à Prince, pour vider un différend.*

Dès les premiers temps de l'Histoire de l'Occident les Grecs ont distingué la Guerre de la Discorde, la première oppose le même à l'autre, la seconde, le même au même. La première est « bonne », recherchée pour l'occasion qu'elle offre de montrer son « excellence », son « aristeia », sa valeur, la seconde est abhorrée en ce qu'elle est destructrice, fratricide, suicidaire.

Le Platon des *Lois* ne s'embarrasse pas de nuances :

Mais quoi ! lorsqu'il s'agit de policer un État, le législateur parviendra-t-il plus sûrement à son but en rapportant toutes ses lois aux guerres du dehors, plutôt qu'à cette guerre intestine, appelée sédition, qui se forme de temps en temps dans le sein d'un État, et que tout bon citoyen souhaiterait ne voir jamais naître dans sa patrie, ou de voir étouffée aussitôt après sa naissance.

On l'aura compris, la guerre, phénomène exceptionnel, événement collectif encadré par le droit, ne devrait être qu'une parenthèse dans la vie des hommes : si elle est utile aux nations pour qu'elles se forment une identité, elle vise toujours la Paix.

Après la guerre, le Pacte, l'Alliance. Arendt dans cette perspective évoque ainsi la politique des romains :

C'est avec ces alliés de Rome, les socii qui étaient presque tous d'anciens ennemis vaincus, que prit naissance la societas romaine. . . Ce à quoi les romains eux-mêmes aspiraient, ce n'était pas tant à cet imperium romanum qu'à cette societas romana, un système d'alliances établi par Rome et extensible à l'infini. Rien ne devait arriver dans une guerre qui rendait la paix impossible par la suite. (Qu'est-ce que la politique ?).

Dès lors une guerre qui s'éternise ou qu'on ne déclare pas ne saurait recevoir le nom de « guerre ». Il y a abus de langage, comme par exemple dans le cas de « la guerre froide », formule forgée par Bernard Baruch en 1947 et popularisée par le journaliste Walter Lippmann. L'embarras suscité par l'expression est perceptible à travers le foisonnement de formulations de substitution : « guerre limitée », « paix belliqueuse », « paix impossible, guerre improbable ».

De la même manière, il ne peut y avoir de guerre « d'anéantissement ». La recherche de la destruction totale de la culture d'un groupe aux fins d'éradiquer son identité relève, selon les termes de Georges Condominas, de l'ethnocide et non de la guerre.